

Le « racisme systémique » ou la déviation anti-universaliste de l'antiracisme

Un élève m'a confié son admiration envers l'un des personnages principaux du livre « Cannibale » de Daeninckx. Il était impressionné que le néo-calédonien ait su résister à la tentation de devenir raciste à son tour contre la communauté de ceux qui lui avait réservé un traitement inhumain. Lorsqu'il avait exprimé ce sentiment une première fois, son enseignant l'avait repris en affirmant que sa conception du racisme était trop naïve. Il a continué en lui expliquant que le racisme n'était pas la propriété d'une personne, mais le produit d'un système. Selon cette vision, le système construirait des groupes de personnes dont certains contiendraient les victimes et d'autres les acteurs du racisme. Pour cet enseignant, le personnage de ce livre appartenait à celui des victimes et il était donc impossible qu'il ait pu risquer de devenir être raciste à son tour. Cette redéfinition du racisme n'est pas isolée. Elle tend à se répandre. Utilisé de la sorte, le concept de racisme systémique conduit à détruire la visée universaliste. Pourtant cette opposition entre l'universalisme et la prise en compte de la structuration ou du caractère systémique du racisme ne va pas de soi. **I- L'universalisme permet de penser la complexité des structures et des systèmes.** L'approche universaliste part du constat que le racisme est une des expressions du refus de l'altérité, qui s'illustre également dans le sexisme, l'intégrisme religieux, etc... Cette passion triste part d'un fondement individuel, et en ce sens, concerne tous les hommes, mais ne s'y limite pas. Elle va trouver des modes d'organisation typiquement sociales, et gagne en efficacité par ce biais. Ainsi par exemple, ce rejet s'exprime sous des formes socialement structurées, comme c'est le cas, entre autres, avec la mécanique du bouc-émissaire (qui a une engeance commune avec le racisme et des passerelles récurrentes). Cette mécanique dépasse la simple peur que l'on retrouve derrière le terme xénophobie, pour devenir une haine organisée en vue d'une fin. Il s'agit bien d'une structure, dans le sens où il s'agit d'une construction qui soutient l'organisation d'un ensemble de relations. Le bouc émissaire n'est qu'une place à remplir dans une structure bien plus large qui distribue des rôles sous un rapport de hiérarchie, et qui canalise les tensions résultant de sa puissance coercitive en une violence de tous contre un (-ou contre un groupe). Le rejet de la prétendue différence du bouc émissaire est prétexte à un rituel fédérateur, en même temps qu'il sert d'exutoire. Des dominés et des dominants sont départagés de façon graduée. Le racisme s'incarne dans ce genre de structures. On peut également parler de systèmes à son propos, en un sens plus général, comme étant un ensemble ayant une unité organique, englobant une ou plusieurs structures en les associant à un environnement. L'approche universaliste ne s'oppose donc pas à l'idée de structure ni de système. Affirmer que le racisme est une donnée anthropologique qui concerne potentiellement tous les hommes, et qui ne peut être justifié pour aucun, ce n'est pas nier qu'il s'incarne dans des systèmes, qui ont pour effet démultiplier la violence avec laquelle il vise certaines parties de la population plus que d'autres. L'approche universaliste envisage cette multiplicité des systèmes et permet ainsi de penser leur complexité. Des systèmes

Le « racisme systémique » ou la déviation anti-universaliste de l'antiracisme

divers, se superposent, rentrent en synergie ou se combattent. Parfois, certains, se présentant comme opposés entrent en réaction les uns avec les autres, et finalement s'enrichissent mutuellement. La haine de l'extrême droite produit en réaction un racisme opposé qui finit par alimenter, entre autre, les intégristes de l'islam politique, et les militants décoloniaux, etc.... Le phénomène se produit également en sens inverse. Il y a donc une multitude de systèmes, dont certains qui se nourrissent entre eux et créent les conditions d'un cercle vicieux clivant la société. **II- Deux principales critiques visant l'universalisme** Des critiques virulentes visent l'universalisme. Une première le rend comptaible de tout ce qui s'est dit ou fait au siècle des Lumières, ainsi que de toutes les actions de la république française. Tantôt sont convoqués des propos racistes de philosophes, la perpétuation de l'esclavage bien après la proclamation des droits de l'homme, la colonisation, et l'arrivée très tardive du droit de vote des femmes, etc... L'usage de ces exemples suit une erreur de raisonnement. Pour l'éviter, il faut garder à l'esprit que la non application « d'un idéal n'invalide pas l'idéal »^[1]. Si les universalistes ont rencontré des adversaires farouches, c'est à ces derniers qu'il faut imputer la responsabilité d'avoir retardé les progrès de l'histoire ; faire l'inverse est absurde. Si des philosophes des Lumières, ou si la république française, n'ont pas toujours été à la hauteur des idéaux universalistes auxquels ils étaient reliés, cela devrait nous conduire en toute honnêteté à en appeler à davantage d'universalisme. Ceux qui y trouvent des arguments pour s'en détourner se trompent lourdement ou cherchent à manipuler leur auditoire^[2]. Une seconde critique consiste à le qualifier d'abstrait. On souligne ainsi son caractère théorique, présenté ensuite comme opposé à la réalité concrète du terrain. Affirmer une égalité de droit nous détournerait de pouvoir envisager les inégalités qu'il y a de fait. Ce reproche montre une confusion totale entre les dimensions normatives et descriptives. Lorsque l'on dit ce qui devrait-être, on n'affirme pas que cela est. Affirmer que les hommes sont égaux en droit et ne devraient pas être discriminés, ce n'est pas dire qu'il n'y a pas de discriminations, ni soutenir qu'elles frappent également toutes les parties de la population... **III- l'utilisation anti-universaliste du concept de « racisme systémique ».** Enfin, pour revenir plus précisément à ce qui nous intéresse ici, une troisième critique complémentaire aux deux précédentes, cherche à opposer l'approche universaliste avec la dimension systémique du racisme. L'universalisme est alors présenté par ses adversaires comme simpliste, limité à la dimension individuelle du racisme et incapable d'envisager sa structuration sociale. Il n'arriverait à penser le racisme que de façon uniforme, contredisant ainsi l'expérience vécue par certaines parties de la population française. Cette critique tombe dans le même travers que la seconde... Affirmer que «*les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits*», ce n'est pas refuser de considérer la dimension sociale et systémique des discriminations qu'ils subissent de fait. Les deux ordres sont à distinguer. Il s'agit donc là d'une accusation gratuite, à laquelle nous avons déjà répondu

Le « racisme systémique » ou la déviation anti-universaliste de l'antiracisme

dans La partie I « *L'universalisme permet de penser la complexité des structures et des systèmes* ». Il faut se demander ce qui motive le rejet alimentant par la suite une telle critique ? La caricature qui est faite de l'approche universaliste, la limitant à la dimension individuelle, vise en fait une autre réduction : faire du racisme un sentiment qui ne pourrait pas émerger chez n'importe quel individu, mais uniquement chez ceux qui auraient le bénéfice du système discriminant. Au final, ce qui est visé, à travers cette attaque contre l'universalisme, c'est son égale condamnation de toutes les formes de racisme.

L'universalisme implique que l'on ne peut pas se dire antiraciste lorsque l'on est investi contre une forme de racisme et que l'on en tolère d'autres. C'est un principe essentiel qui permet de combattre les dérives d'où qu'elles viennent. Cela dérange les conceptions de ceux qui voudraient faire oublier leur racisme. Tout d'abord, il faut rappeler que le racisme se présente souvent comme justifié par celui de l'autre. Ceux qui assument ouvertement leur racisme, expliquent que c'est un conflit dans lequel chacun tire la couverture de son côté, et qu'il est normal de préférer les siens. Pour ces personnes c'est « eux ou nous ». Ils présentent leur combat comme une défense de des intérêts des leurs, face à des menaces exogènes. Comme le disait Sartre « *la violence se donne toujours pour une contre-violence, c'est-à-dire pour une riposte à la violence d'autrui* »^[3]. Lorsque le racisme est dissimulé et qu'il tente de se faire passer pour un antiracisme, il continue de suivre ce principe et se présente comme le seul adversaire d'un racisme opposé. Ceux qui critiquent ce faux antiracisme, sont alors amalgamés aux racistes d'en face.^[4] Il s'agit d'abord d'une intimidation. Ceux qui osent braver cette menace, le payent au prix d'une violente campagne de calomnies. Ce qui rend très efficace l'usage dévoyé du concept de « racisme systémique », c'est qu'il se porte à un méta-niveau : il vise à agir sur la définition même du racisme pour en faire disparaître toute une partie des radars... Il y aurait une catégorie de personnes qui, puisqu'elles luttent contre le racisme du système, ne pourraient pas être racistes à leur tour. Le racisme systémique entendu en un sens anti-universaliste devient un outil conceptuel puissant qui permet à certains de gommer leur racisme des registres, et de ne laisser visible que celui auquel ils s'opposent^[5]. L'approche anti-universaliste opère un glissement sémantique : la notion de système est conçue dans un cadre terriblement simpliste et binaire. C'est d'ailleurs déjà le cas avec l'usage qui est fait de la notion de racisme structurel : il est sans cesse utilisé pour désigner une convergence absolue des structures, sans qu'une réelle pluralité ne soit envisagée. Le terme de racisme systémique est souvent préféré à celui de structurel, pour la simple raison qu'il véhicule plus efficacement une idée d'unicité. La critique vague d'un système coupable de tous les maux est très courante. Dans ce cadre, la notion de « racisme systémique » est utilisée pour parler du racisme du système, comme si c'était la même chose. Un rétrécissement conceptuel est opéré. Il y aurait un système, des dominés et des dominants bien identifiés. Cet appauvrissement fait que l'on peut parler d'approches « mono-systémiques ». La

Le « racisme systémique » ou la déviation anti-universaliste de l'antiracisme

conception intersectionnelle est sujette à cette même dérive. Loin d'envisager une pluralité de systèmes dont certains sont antagonistes, il est expliqué que toutes les discriminations trouvent leur origine dans un adversaire unique : le système. Prenons par exemple le sexisme de certains hommes, eux-mêmes victimes de racisme. Il ne sera pas envisagé que des dominés puissent être en même temps des dominants dans un autre système discriminant. On interprétera plutôt ce sexisme comme étant une conséquence du racisme du système : les humiliations qu'il produit, conduiraient certains hommes qui en sont victimes, à se rassurer sur leur virilité au détriment des femmes. Ainsi le racisme, le sexisme ou la domination sociale de certains sont réinterprétés, et n'engagent vraiment leurs auteurs que lorsqu'ils viennent de l'opposé de l'intersection : l'homme blanc riche sensé tenir toutes les rênes du système. L'intersectionnalité utilisée en un sens anti-universaliste (comme c'est très souvent le cas), propose une explication causale simple qui ne prend pas en compte la pluralité réelle des systèmes de discrimination [6]. Notons que le propos ici n'est pas d'établir la liste de ceux qui développent cette vision anti-universaliste du racisme systémique. Certes, on y retrouverait l'ensemble complexe des militants décoloniaux[7] ou des partisans de l'islam politique, mais il est à craindre que beaucoup plus de personnes finissent par être perméables à cet outillage conceptuel perverti. Une partie des usagers de ces concepts dévoyés ne sont pas des opposants farouches à l'universalisme, et ne se rendent pas compte des conséquences du système de pensée qu'ils cautionnent par un usage trop léger de ces termes. C'est pourquoi, il s'agit juste ici de présenter les grandes caractéristiques et les effets de cette conception, mais pas de mettre dans un même panier tous ceux qui s'y réfèrent. **IV- Le racisme d'Etat et le racisme institutionnel.** L'approche réductrice de la notion de système en fait une entité qui englobe l'Etat. Ce dernier apparaît comme n'étant qu'une facette "du système". La notion de racisme d'Etat est alors avancée. Il désigne la condamnation des politiques ségrégationnistes violentes, menées par exemple, par des pays comme l'Afrique du Sud au temps de l'apartheid. Un lien aussi direct entre ce type d'Etat et le nôtre, peut aisément sembler manquer de modération. C'est pourquoi nous allons plutôt nous pencher sur la notion de « racisme institutionnel » qui est justement construit pour ne pas porter le flan à cette accusation. La notion de racisme institutionnel se démarque de celle de racisme d'Etat sur deux principaux points : premièrement, il s'agit d'un terme qui désigne une réalité politique, sans impliquer forcément une volonté délibérée de l'Etat. Deuxièmement, il s'agit de viser des Etats où l'égalité serait prononcée par la loi, mais où des discriminations à l'œuvre dans les institutions continuent quand même de s'exprimer dans l'espace public. On peut concevoir sans problème que les agents du service public sont, en tant qu'individus, touchés par le racisme ambiant de la société. On peut aussi concevoir que l'action des institutions a parfois des conséquences qui nourrissent le sentiment de discrimination, ou qui participent à créer effectivement des discriminations. Entendu comme telle, la notion de

Le « racisme systémique » ou la déviation anti-universaliste de l'antiracisme

racisme institutionnel est utile. Il est sain et nécessaire de conserver une vigilance critique envers les actions des institutions de l'Etat. Le problème vient lorsque l'usage de ce terme est pris comme l'aveu du caractère raciste de nos institutions. De la même façon que la France ne peut pas être considérée comme un pays hostile aux droits de l'homme pour la seule raison qu'elle a été condamnée pour « traitement dégradant » dans ses prisons par la Cour Européenne des droits de l'homme, ses institutions ne peuvent pas être qualifiées de racistes du simple fait d'erreurs commises dans ce domaine. Avant de porter un jugement général aussi grave que celui-là, il faudrait que soient clairement pris en compte tous les efforts réalisés pour lutter contre le racisme. Or l'absence de concept pour la force opposée pose problème. Même ceux qui reconnaissent à nos institutions un engagement contre le racisme^[8], ne le font pas en utilisant un concept tel que celui « d'antiracisme institutionnel ». Ce déséquilibre est exploité pour transformer la notion de racisme institutionnel en un outil taillé pour porter un jugement tranché d'avance. Or porter une accusation de cette importance, ne devrait pas se faire à l'emporte-pièce. Un tel jugement signifie qu'une autre définition de la différence entre le racisme d'Etat et le racisme institutionnel est utilisée en remplacement de celle que nous avons donnée. Le racisme institutionnel caractériserait des Etats où l'égalité serait prononcée par la loi, mais dont les institutions organiseraient quand même l'espace public de façon à ce que les discriminations s'y appliquent. Dans un cas le racisme est franchement affiché, dans l'autre cas il serait caché derrière une devanture trompeuse, ce qui est pire encore. **V-**

L'approche « racialisée » Considérer que nos lois universalistes et antiracistes, n'ont pas d'efficacité, et les présenter comme étant des rideaux de fumée, c'est inciter à une défiance envers elles. L'enjeu central de cette tentative de remodelage conceptuel de la notion de racisme est de substituer le modèle universaliste défendu par notre constitution, par une conception racialisée. L'approche anti-universaliste du racisme systémique, est liée à l'idée suivant laquelle le racisme concerne un groupe particulier d'individus : les "racisés". Cette expression renvoie apparemment à tous ceux qui subissent le racisme. S'il s'agissait de considérer que tout le monde pouvait être potentiellement le "racisé" de quelqu'un d'autre ou d'un groupe, cet étrange terme poserait moins de problème, mais ce n'est pas ainsi qu'il est pensé. Ici encore il y a un glissement sémantique : le sens qui y est donné est plus restrictif qu'il n'y paraît. Seules certaines catégories de personnes y sont potentiellement éligibles : celles qui subirait les discriminations de nos institutions... Le terme "racisés" implique alors nécessairement son pendant : ceux qui ne le sont pas. Ces derniers sont censés bénéficier du système et des institutions. Il s'agit des « blancs » et leurs « alliés »^[9]. Il ne pourrait pas être question de racisme à leur encontre (du coup, il passe sous les radars...). En ce sens, le PIR a sur ce point au moins le mérite de dire explicitement ce qui est présent derrière l'ensemble des discours anti-universalistes sur le racisme systémique, structurel, institutionnel, d'Etat. Caractériser un groupe par la couleur de sa peau et lui

Le « racisme systémique » ou la déviation anti-universaliste de l'antiracisme

attribuer des qualités négatives, est jugé raciste sans aucune hésitation dès lors qu'il ne s'agit pas de « blancs ». Pour justifier cette dissymétrie du traitement, les anti-universalistes ont recours à l'histoire et à ses prétendus liens avec la situation actuelle. Indépendamment du fait de questionner le contenu, la simple forme de ce raisonnement pose problème, car il s'agit encore de justifier un racisme par la présentation d'un racisme opposé. Quels que soient leur enracinement dans une société, les préjugés des uns ne peuvent suffire à faire que les préjugés des autres deviennent une bonne chose. On peut comprendre -sans excuser-, que des personnes subissant des discriminations puissent tomber plus facilement dans le piège d'une haine en retour. Il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'un piège et que les individus restent responsables d'y succomber. Il ne doit pas être accepté, qu'une telle attitude soit justifiée et normalisée. Il apparaît que cette façon de voir les choses en « blanc » et communautés « non-blanches » renforce les grilles de lecture raciales. Or, pour répondre à cette accusation, il est expliqué que les termes « racisés » et « blancheur » ne se fondent pas sur des considérations biologiques, mais sur des constructions sociales. Ainsi, il y aurait des personnes physiquement « blanches », mais qui arriveraient à s'éloigner de leur "blancheur" (sociale). Ce serait le cas par exemple lorsqu'elles acceptent de se mettre au service de la parole des "racisées". Remarquons que la couleur de la peau reste un sérieux stigmat, car le statut des "alliés" reste clairement distingué de celui des "concernés". Cet engagement ne suffit pas à ce que les personnes blanches de peau et socialement repenties, soient solubles dans la catégorie des "racisées". Pour enfin changer de catégorie, une conversion plus sérieuse doit être envisagée. Ainsi, par exemple, malgré la blancheur de sa peau, une femme voilée sera considérée par certains comme "racisée" et pourra accéder à des espaces de « non-mixité raciale » (On ne sait pas encore s'il en va de même pour le port du Qamis). Cet exemple montre effectivement que pour des cas particuliers, le critère social semble pouvoir l'emporter sur le critère biologique. Cependant, ce type de défense ne fait que reprendre celle que l'extrême droite a déjà développée depuis longtemps. Les théories raciales fondées sur la génétique ont été laissées -momentanément?- de côté au profit de l'idée d'une approche culturelle ou religieuse (la rhétorique mettant en avant la préférence nationale cache presque toujours l'idée d'une supériorité). Arguer du fait que l'on ne se base pas sur le biologique, n'est pas une garantie de l'absence de racisme. Ainsi par exemple inciter à la haine contre les musulmans est bien un racisme même si le critère n'est pas annoncé comme étant biologique. De même, attribuer des caractéristiques négatives à un groupe social qualifié de "blanc", même si il ne recouvre pas totalement l'extension de ce terme lorsqu'il vise uniquement l'épiderme, cela reste du racisme. Lorsque l'on conspu un féminisme dit "blanc", même si on est soi-même blanc de peau, c'est encore du racisme. L'attention devient focalisée sur l'appartenance communautaire des individus plus que sur leurs qualités propres¹⁰¹. **VI- Mixité et « appropriation culturelle ».** Toutes ces considérations préparent une société où l'habitude à un catalogage terriblement binaire du

Le « racisme systémique » ou la déviation anti-universaliste de l'antiracisme

peuple français, s'impose au détriment de la mixité. Le concept d'appropriation culturelle en est une parfaite illustration. L'inter-fécondation qu'il y a eu de tous temps entre les cultures se retrouve aujourd'hui combattue selon les critères de l'approche anti-universaliste du racisme systémique. Lorsque les "dominés" reprennent des codes culturels des "dominants", c'est une preuve de la domination qu'ils subissent ; lorsque ce sont les "dominants" qui font de même, ce n'est pas compris comme une marque d'ouverture à la différence, mais comme un vol de l'identité culturelle des "dominés". Pour rendre ce discours sympathique, c'est d'abord l'appropriation culturelle de grandes multinationales qui est dénoncée (publicité, mode, etc...). Ensuite, il est expliqué, par exemple, qu'une femme blanche ayant des tresses au style « afro », commet -sans toujours s'en rendre compte- un acte raciste. Etant membre d'une culture dominante, elle s'approprierait les codes culturels de populations dominées, sans partager leurs souffrances. Lorsque l'on suit cette logique, bien des questions se posent : par exemple, on peut se demander en quoi une femme noire vivant depuis plusieurs générations dans le Finistère, serait davantage propriétaire de biens culturels liés à l'Afrique que de ceux liés à la culture bretonne ? Pourtant, jamais on ne lui reprocherait ses tresses « afro ». Qu'importe l'éducation qu'elle ait reçue, l'épiderme fait le verdict. Si on accorde une propriété culturelle à certaines parties de la population, cela conduit par réciprocité à en accorder à d'autres... La tradition des galettes bretonnes devra-t-elle être réservée aux femmes blanches ? Les bretonnes de couleur de peau noire, doivent-elles s'interdire de tourner des galettes pour éviter l'asservissement du système dominant ? A partir de quel degré de métissage le port des tresses « afro » ou les dreadlocks devient-il raciste ? Toutes ces considérations laissent apparaître clairement ce qui se cache derrière les éléments de langage lisses et vendeurs de l'appropriation culturelle : une théorie raciale des plus classiques. La théorie de l'appropriation culturelle implique que le "racisé" n'est plus uniquement le fruit du racisme du système, mais aussi celui de la transmission d'un patrimoine culturel. Le bénéfice de ce patrimoine est accordé suivant l'apparence physique. En toute rigueur la conception mono-systémique du racisme devrait rejeter l'excroissance que représente la théorie de l'appropriation culturelle. Cet abandon serait nécessaire pour que l'argument du caractère social de l'usage des termes « blanchité » et « racisés » reste crédible. Alors le racisme présent dans le recours à ces termes aurait au moins le mérite de ne pas reposer sur la biologie. Que cet abandon ne soit pas facilement envisagé n'est pas un hasard. L'approche binaire intrinsèque à la vision mono-systémique encourage l'adhérence au simplisme de la justification raciale. La solution proposée n'a pas plus de raffinement puisqu'elle flatte l'instinct grégaire. Face à un système conçu comme raciste, le seul recours qui est proposé, est de chercher la protection d'un groupe, sous des motifs culturels ou victimaires. Accorder à chaque communauté une exclusivité sur des éléments de culture, participe à figer les appartenances. On trouverait ridicule d'exhorter les descendants de gaulois à s'émanciper de la domination romaine en ne se lavant plus dans

Le « racisme systémique » ou la déviation anti-universaliste de l'antiracisme

une baignoire ; il serait également ridicule d'accuser les descendants de romains de commettre un acte raciste à chaque fois qu'ils utilisent un savon qui ne viendrait pas de gaulle. Les pratiques culturelles comme les individus ont vocation à se mélanger. La dénonciation de l'appropriation culturelle prétend s'en prendre à la domination, mais c'est le mélange qu'elle entrave. Le type de raisonnement qui y est à l'œuvre, aboutit à considérer la société française comme une somme de catégories d'individus, réduits à la coexistence, propriétaires exclusifs de leurs cultures, et propriétés de leurs communautés.

VII- Qui sont les principales cibles ? -La hiérarchisation des communautés. Si le terme de « blanchité » est agité comme un chiffon rouge, il ne faut pas tomber dans le panneau et affirmer par réaction que le racisme anti-blancs est la principale menace. Le rejet de l'altérité peut viser tout le monde, mais en toute logique, il frappe bien plus fortement ceux qui sont identifiés comme étant minoritaires. Le racisme anti-blancs n'est pas le phénomène le plus massif. Les racismes anti-arabes, anti-noirs, anti-roms, tout en étant très mal combattus par la vision anti-universaliste, sont particulièrement virulents. Ce n'est pas tout, il y a des populations pour qui l'idéologie qui est dénoncée ici, a des conséquences particulièrement injustes. Elles voient le racisme dont elles étaient déjà traditionnellement victimes, se redoubler par l'accusation d'être les « alliés des blancs ». Puisque dans cette conception, le racisme qu'une communauté peut subir se mesure en fonction de l'hostilité du « système » à son encontre, il doit y avoir des communautés considérées comme davantage victimes que d'autres. Cette façon de voir les choses implique une hiérarchisation des communautés de « racisés » entre-elles. Ainsi il y aurait celles contenant les plus « racisés », vis-à-vis desquelles la parole des autres devrait être mise au service ; viendraient ensuite les communautés mieux traitées par le système, et qui se soumettraient plus facilement. En conséquence, leurs membres seraient moins « racisés ». Il est probable, par exemple, que des préjugés soient réactivés à l'encontre des populations victimes du racisme anti-asiatiques, et que les vieux clichés éculés sur leur soi-disant goût pour le travail soient interprétés comme la marque d'une soumission au « système »... Enfin, si on continue cette logique folle, il pourrait y avoir des communautés considérées comme chouchoutées par le système, dont les intérêts seraient à combattre, et envers desquelles il ne pourrait pas y avoir de racisme (ce dernier étant conçu sous un angle mono-systémique). Les Français de confession juive sont sans doute ceux qui ont le plus à perdre si on empêche de concevoir les préjugés et les autres formes de racisme qu'ils subissent. Il est pourtant des plus violents : des racistes tuent aujourd'hui en France des adultes et des enfants parce que juifs. Ils subissent aujourd'hui le plus grand nombre d'actes racistes^[11]. Il ne suffit pas de reconnaître qu'il y avait un racisme institutionnel lorsque, sous Vichy, l'Etat était antisémite ; il faut se donner les moyens de penser la violence qui continue aujourd'hui. Or la conception anti-universaliste du racisme systémique ne conduit pas à parler de l'antisémitisme comme d'une production actuelle du système. Au

Le « racisme systémique » ou la déviation anti-universaliste de l'antiracisme

contraire elle vise à expliquer que le « système » s'en prend maintenant à d'autres victimes. Dans cette compétition victimaire où on veut les emmener, ceux qui subissent le racisme anti-juifs, sont disqualifiés d'office (puisque un seul système de domination est envisagé et qu'il est sensé leur être favorable). La conception anti-universaliste du racisme systémique n'est pas automatiquement antisémite, mais elle offre une armature conceptuelle incroyablement compatible avec cette haine. Lorsque l'on sait, par exemple, ce que le système représente pour Dieudonné et ses nombreux fans amateurs de quenelles, on comprend qu'il y a du souci à se faire... Une dénonciation antisystème vague se combine très bien avec l'image du banquier juif qui complotte pour diriger le monde. Considérés comme étant au cœur du système, il ne devient plus concevable que les personnes juives ou regardées comme telles, puissent être des victimes. Cela s'illustre par exemple par le dessin « Pornographie mémorielle » évoquant un marchandage du « souvenir de la Shoah, pour lequel Alain Soral a été condamné le 21 décembre 2017. On arrive alors à l'idée selon laquelle le prétendu racisme du système suffit à justifier les pires haines en retour. **VIII- Ceux qui sont considérés comme des » traitres » au service du système.** Une autre partie de la population est aussi menacée : ce sont ceux qui auraient correspondu aux critères du terme « racisés », s'ils n'avaient pas refusé l'approche anti-universaliste. Ce refus de se conformer au discours auquel on les pensait prédestinés, leur vaut d'être exclus du camp des victimes du racisme. Une décoloration symbolique leur est appliquée au motif de la « blanchité » de leur discours. Ils se retrouvent au centre de toutes les haines, traités de « bounty », « d'arabes de service », de « nègres de maison », de « natives informant », « collabeur », etc... Pourtant leur excommunication au lieu d'être honteuse, est au contraire fièrement exhibée comme étant la preuve que les concepts de « racisés » et de « blanchité » ne sont pas racistes (puisque qu'ils ne sont pas uniquement dépendants de la couleur de l'épiderme). Rajoutons à la critique que nous avons déjà faite de ce procédé, que l'idée même de trahison contredit l'affirmation du caractère social de ces termes. Ceux qui sont considérés comme des traitres ne sont pas fondus dans la masse des « blancs ». S'ils sont jugés avec plus de sévérité encore, c'est parce que la couleur de la peau reste un critère central. Il est intéressant aussi de voir à quel point ce procédé pêche par irréfutabilité. Il y a en effet une forte capacité à retourner tout fait contradictoire, en une confirmation de l'idéologie. Si certains de ceux catalogués comme « racisés » ne se plient pas au discours contre le racisme institutionnel, alors il suffit de dire qu'ils n'existent pas, puisqu'ils sont finalement blancs. De même, si les principes universalistes de notre constitution, les lois antiracistes et la DILCRAH[12], contredisent l'idée d'un Etat et de ses institutions profondément racistes, alors il suffit de les décrire comme étant purement formels et inopérants. On les fait disparaître de l'équation. Remarquons que le terme « racisé » n'est plus uniquement utilisé comme un participe passé, qui sous la voie passive, indique le fait de subir une action, mais qu'il devient un nom. Une substantification est opérée : certaines

Le « racisme systémique » ou la déviation anti-universaliste de l'antiracisme

personnes ne sont pas seulement « racisées » par d'autres, mais elles deviennent « des racisées ». Or, le sens du substantif excède celui du participe passé. Il apparaît que pour être pleinement considéré comme étant « un racisé », être victime de racisme ne suffit pas ; il faut aussi adhérer à une idéologie particulière, sous peine d'être « blanchi ». Non seulement l'individu ne pourra être reconnu comme « racisé » qu'en fonction d'une catégorisation communautaire hiérarchisée (Cf. partie V), mais en plus, il est imposé à ces communautés de se définir par le biais d'une adhésion à une idéologie anti-universaliste... Le système anti-universaliste applique une violence sociale supplémentaire aux victimes de racisme en leur imposant un enrégimentement idéologique. **IX- Une idéologie qui se déploie au détriment de son cœur de cible.** Envisager le racisme sous l'angle d'un système unique guidé par nos institutions, n'est pas du tout à l'avantage de l'ensemble des personnes qui sont prétendument défendues. Cela encourage leurs haines et décourage la détermination de ceux qui y résistent. Celui qui deviendra haineux envers les blancs, les juifs, ou autre, ne sera plus compris comme raciste, puisqu'il est inclus dans la catégorie de ceux qui subissent le racisme systémique. Il ne peut plus se penser que comme une victime. A l'inverse, celui qui aura le mérite, malgré la haine qu'il reçoit, de ne pas tomber dans le piège d'un racisme opposé, ne pourra plus concevoir sa détermination avec fierté. La grandeur d'hommes tels que Martin Luther King ou Nelson Mandela^[13] devient plus difficile à saisir. Une théorie qui ne donne pas les moyens de penser ses propres préjugés ni son propre racisme, prive ceux qui la suivent des moyens de s'en débarrasser. Ce faisant, elle désarme les individus et les rend incapables de comprendre le cercle vicieux des haines qui se justifient l'une l'autre en retour. En encourageant des populations à une attitude hypercritique et caricaturale, elle les enferme dans des postures d'échec ou de violence qui auront pour conséquence de les conforter encore un peu plus dans l'idée qu'il y a un racisme d'Etat^[14]. Lorsque l'extrême droite accède au pouvoir dans une ville, elle détruit les structures culturelles et associatives. La violence qui s'en suit, au lieu de jeter le discrédit sur leur action, renforce les stigmatisations qui sont leur fonds de commerce. Il en va de même pour l'idéologie anti-universaliste qui tente de récupérer la notion de racisme systémique. En sapant l'adhésion aux principes républicains émancipateurs, elle construit les conditions de son propre renforcement, et cela au détriment des populations qu'elle prétend servir. Les aberrations de ce prétendu antiracisme, hargneux envers les institutions et de tout ce qui est considéré comme socialement trop "blanc", sont du pain béni pour l'extrême-droite nationaliste. Cette dernière est un danger majeur et bénéficie largement de la réaction au discours victimaire. C'est pour cela aussi qu'il faut combattre cette idéologie mono-systémique. **X- La stratégie des petites marches.** Ce combat passe par une attention envers ce que les mots véhiculent. Remarquons que la position anti-universaliste se réapproprie tout un panel lexical : le racisme structurel, systémique, institutionnel, d'Etat. Pour chaque concept un glissement sémantique est opéré. Ainsi les personnes

Le « racisme systémique » ou la déviation anti-universaliste de l'antiracisme

peuvent commencer par adhérer à la notion de racisme structurel (reconstruite), sans voir que progressivement, cela finira à les conduire à une position qui accuse les principes républicains universalistes de soutenir un racisme d'Etat. Comment s'y prend-t-on pour retourner complètement l'antiracisme contre lui-même ? En le faisant dévier progressivement de sa trajectoire, mais en s'y reprenant à plusieurs fois. Remarquons qu'il s'agit là d'une mécanique éprouvée : elle a déjà été mise à l'œuvre vis-à-vis de la laïcité[15]. Les marches intermédiaires passent par l'adjectivation de la laïcité qui devient « ouverte », puis « inclusive », puis enfin « plurielle », etc... La même astuce se retrouve encore avec le féminisme[16] qui devient « pluriel », puis « inclusif », « intersectionnel », « islamique »[17], opposé à un prétendu "féminisme blanc". **Conclusion** La république se doit de défendre ses fondements et principes, des idéologies qui les combattent. Cette détermination ne doit pas seulement concerner des officines qui tiennent le devant de la scène comme le PIR, et compagnie, mais aussi tout un dévoiement conceptuel qu'elles ont essaimé, et qui a maintenant une autonomie et rayon d'action bien plus étendu. Il faut donc clairement identifier les corollaires de l'idéologie anti-universaliste, dont fait partie la conception mono-systémique du racisme. La promotion qui est faite de cette armature conceptuelle, est elle-même très structurée et sert des systèmes de pensée qui sont tout sauf émancipateurs. Un travail discret, mais efficace est effectué pour retravailler les concepts et déplacer les lignes. Ces éléments de langage, sont des têtes de pont qui préparent le terrain aux offensives les plus violentes. Nombre de défenseurs laïques l'ont compris et sont rentrés dans le combat contre des notions telles que l'islamophobie[18], le féminisme intersectionnel, une certaine vision du racisme systémique (mono-systémique), la laïcité apaisée, ou une autre fausse laïcité, mise au service d'enjeux identitaires par l'extrême droite nationaliste. La bataille des mots est un enjeu essentiel où se jouent les plus grands principes de notre république[19]. Karan Mersch [2]

http://www.huffingtonpost.fr/caroline-fourest/accommodements-canada-nimportons-pas-ce-qui-ne-marche-pas_b_8344612.html [4]

<https://carolinefourest.wordpress.com/2017/06/30/lalibi-de-la-fachosphere/> [5]

http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/11/30/a-l-universite-attention-a-ne-pas-banaliser-la-judeophobie_5222572_3232.html [6]

<https://medium.com/@B.D.Maro/lintersectionnalit%C3%A9-d%C3%A9voy%C3%A9-le-cheval-de-troie-des-islamistes-2286e82bc64>

<http://www.laicite-republique.org/l-intersectionnalite-un-racisme-inverse-k-mersch.html> [7]

<https://jean-jaures.org/nos-productions/radiographie-de-la-mouvance-decoloniale-entre-influence-culturelle-et-tentations> [8]

http://www.liberation.fr/france/2017/11/24/michel-wieviorka-blancher-a-eu-raison-de-porter-plainte-de-ne-pas-laisser-faire_1612399 [9]

<https://jean-jaures.org/nos-productions/un-racisme-a-l-envers> [10]

Le « racisme systémique » ou la déviation anti-universaliste de l'antiracisme

<https://twitter.com/CarolineFourest/status/941579420602691584>

<http://antiracisme.blog.lemonde.fr/2018/03/02/derriere-le-francais-de-papier-le-traite/> [14]

<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/01/02/31003-20180102ARTFIG00191- eviction-de-rok-haya-diallo-celine-pina-repond-au-new-york-times.php> [15]

<http://www.laicite-republique.org/elisabeth-badinter-une-partie-de-la-gauche-est-devenue-la-complice-de-ceux-qui.html>

[16] <https://revolutionfeministe.wordpress.com/2016/11/06/feminisme-intersectionnel-lantiracisme-et-lanticapitalisme-au-service-de-la-domination-masculine/> [17]

<https://naembestandji.blogspot.fr/2018/01/le-ccif-et-lhomophobie-un-faux-silence.html> [18]

<http://antiracisme.blog.lemonde.fr/2016/11/18/lislamophobie-et-les-mots-du-racisme/> [19]

<http://www.laicite-republique.org/p-kessel-les-principes-memes-de-la-republique-se-trouvent-aujourd-hui-menaces> Fcarolin

<https://twitter.com/comitelaicite/status/939437214412533760> [1] Citation issue de la « Réponse à la réponse de Jean Baubérot » par **André Bellon, Michel Bouchaud, et Samuël Tomei**. La lecture de l'ensemble de l'échange est très stimulante et leur réponse très pertinente. *« En revanche, c'est un choix politique de considérer que l'imperfection de la réalisation d'un idéal, voire sa trahison, invalide l'idéal lui-même. A ce compte-là d'ailleurs aucun idéal ne résiste à l'épreuve des faits ! »*

<https://mobile.agoravox.fr/tribune-libre/article/reponse-a-la-reponse-de-jean-200275> [2] On entend souvent que l'universalisme peut être une approche risquant de conduire à l'ethnocentrisme. Il serait en quelque sorte le symétrique de la relativité ; il ne faudrait pas qu'il soit en excès. Cette affirmation repose sur une confusion avec l'approche identitaire qui est à l'opposé de l'universalisme. L'universalisme est en fait encadré par deux positions: la démarche identitaire qui est mono-culturaliste et ethnocentriste, et la démarche relativiste dont une des formes est le multiculturalisme. Alors si certains ont été ethnocentristes en se prétendant universalistes, ce n'est pas l'idéal universaliste qui est en cause, mais le fait que ces personnes-là n'étaient pas assez universalistes pour abandonner leurs filtres identitaires. - **Caroline Fourest** opère les distinctions entre -mono-culturalisme /universalisme / multiculturalisme- avec clarté :

http://www.huffingtonpost.fr/caroline-fourest/accommodements-canada-nimportons-pas-ce-qui-ne-marche-pas_b_8344612.html - Son livre « *La dernière utopie - Menaces sur l'universalisme* » donne des éclairages passionnants solides sur l'ensemble de ce sujet. - **Henri Péna-Ruiz** traite aussi de cela dans son indispensable "Dictionnaire amoureux de la Laïcité", dans l'article sur l'universel : « *Le colonialisme occidental a prétendu fonder en droit ses conquêtes en s'attribuant une mission civilisatrice universelle. En réalité, il imposait une référence particulière, travestie en universel par ses bénéficiaires. (...) En réaction contre l'imposture ethnocentriste, L'insistance sur la diversité des cultures peut conduire à nier tout type de référence universelle et avoir en elle un mythe intéressé. On*

Le « racisme systémique » ou la déviation anti-universaliste de l'antiracisme

croit devoir invalider l'universel alors qu'on ne rejette que ça contrefaçon. Le risque est alors de sombrer dans le relativisme qui désarme l'esprit critique en disqualifiant tout critère de jugement et toute référence à des exigences incontestables. » [3] [Sartre Critique de la raison dialectique](#). [4] [Caroline Fourest](#), dans « L'alibi de la fachosphère » a dénoncé la volonté de restreindre l'appréhension des débats publics sur la laïcité à un espace binaire où la « laïcosphère » est amalgamée à la fachosphère. Si les laïcs critiquent -entre autre- les intégristes de l'islam, et que l'extrême droite le fait aussi, cela ne permet pas de confondre leurs combats qui n'ont rien à voir entre eux. L'extrême droite est raciste car elle vise à faire croire que les intégristes seraient représentatifs de tous les musulmans. A 'opposé, ceux qui croient défendre les musulmans en interdisant la critique des intégristes, font le jeu de l'extrême droite. [5] Cf. l'article nécessaire d'[Emmanuel Debono & Alain Policar](#), sur l'invisibilisation du racisme : « A l'université, attention à la banalisation de l'antisémitisme »

http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/11/30/a-l-universite-attention-a-ne-pas-banaliser-la-judeophobie_5222572_3232.html [6] - [Bernard Maro](#) dans «L'intersectionnalité dévoyée : le cheval de Troie des islamistes», montre que ce terme a été dévoyé. Il cite Kimberlé Williams Crenshaw qui est à l'origine de ce terme: « *Le problème, avec la politique de l'identité, n'est pas qu'elle échoue à transcender la différence (...) mais plutôt l'inverse : la plupart du temps, elle amalgame ou ignore les différences internes à tel ou tel groupe.* ». - Il y a l'article suivant que j'ai rédigé. Le titre «l'intersectionnalité - un racisme inversé» a été raccourci. Celui-ci est plus juste: «l'intersectionnalité: pertinente comme champ d'étude ; discutable en tant que féminisme ; dangereuse en tant qu'outil identitaire.» [7] Pour y voir plus clair dans la complexe mouvance décoloniale, on peut se référer à la précieuse étude de [Gilles Clavreul](#) : » [Radiographie de la mouvance décoloniale : entre influence culturelle et tentations politiques](#) ». [8] Dans un article de libération du 24/11/2017, [Michel Wieviorka](#) défend le terme de racisme institutionnel. Pourtant, envers l'affirmation du racisme des institutions de l'Etat, il précise que c'est compliqué et qu'il faut être prudent... Il affirme plus loin que «*la république donne tous les signes d'une forte mobilisation contre le racisme*» [9] [Gilles Clavreul](#) a très bien développé cette mécanique et bien d'autres éléments abordés dans le présent texte, dans l'article suivant : «Un racisme à l'envers ?» «*Ainsi, ce ne sont pas seulement les races qui sont une « invention » des blancs, mais bien le racisme lui-même. Il ne saurait donc y avoir de racisme dirigé contre les blancs, ni de racisme entre non-blancs, sinon comme sous-produit de la domination blanche et exacerbation des rivalités entre dominés*». [10] Cela s'illustre par exemple dans les nombreuses réactions offusquées par retrait de la nomination de [Rokhaya Diallo](#) du conseil national du numérique, qui ne reposaient pas sur la défense d'un éventuel caractère républicain de cette personne, mais sur l'idée suivant laquelle la critique des positions d'une personne noire est forcément raciste. On ne peut combattre les discours

Le « racisme systémique » ou la déviation anti-universaliste de l'antiracisme

[racistes en prenant comme eux la couleur comme élément déterminant au détriment du contenu des thèses défendues.](#) – Le tweet suivant du 15/12/2017 de **Caroline Fourest**, [répondant au journaliste Frédérique Martel qui voyait dans cette décision un acte raciste et misogyne](#), est limpide : « Non, priver quelqu'un d'une nomination républicaine en raison de ses opinions douteuses n'est ni raciste ni misogyne. En revanche, réduire cette personne, ses opinions ou l'opinion qu'on a d'elle, à sa peau et à son genre l'est... ».

Non, priver quelqu'un d'une nomination républicaine en raison de ses opinions douteuses n'est ni raciste ni misogyne. En revanche, réduire cette personne, ses opinions ou l'opinion qu'on a d'elle, à sa peau et à son genre l'est... [#Martel](#)
[#Diallo](#) pic.twitter.com/VfyQiaQXxR

— Caroline Fourest (@CarolineFourest) [December 15, 2017](#)

-C'est d'ailleurs pour ces mêmes motifs que l'expression « française de papier » utilisée par Nadine Morano est à dénoncer. Cf. **Emmanuel Debono** "Derrière le « Français de papier », le traître".

<http://antiracisme.blog.lemonde.fr/2018/03/02/derriere-le-francais-de-papier-le-traitre/> [11] <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Bilan-2017-des-actes-racistes-antisemites-antimusulmans-et-antichretiens> [12] DILCRAH = Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT [13] **Henri Péna-Ruiz** dit à propos de **Nelson Mandela** : « *Les droits qu'il revendiquait sont universels : ni ceux des Noirs comme tel ni ceux des Blancs comme tels. Faire abstraction de la couleur de peau, en l'occurrence, c'est élever d'emblée le particulier à l'universel. (...) D'ailleurs tout de suite après avoir terrassé l'apartheid, Nelson Mandela tendit la main aux Blancs et combattit tout racisme anti-Blancs. Pas de revanche. L'idéal universaliste avait résisté à la fois l'idéologie différentialiste de l'apartheid et à la tentation réactive de la vengeance par renversement de domination.* » Henri Péna-Ruiz, Dictionnaire amoureux de la laïcité, art. "universel", ed. Plon. [14] **Céline Pina** développe cette même idée : « *Le pire c'est que les personnes comme Mme Diallo construisent leur ascension sociale en envoyant ces jeunes dans le mur.* ». Son article très pertinent parle également de glissement sémantique à propos du racisme d'Etat. [15] A l'occasion de la journée « Toujours Charlie » du 6 janvier 2018, **Elisabeth Badinter**, a dit à propos de la laïcité: «on cherche à l'annihiler par le jeu des adjectifs.(...) Le jeu des adjectifs positifs n'est pas innocent, puisqu'il permet d'apposer à la laïcité des adjectifs négatifs pour en faire un repoussoir». Elle lie également cette attitude avec l'adjectivation du féminisme «Autre exemple de renversement des valeurs par le détournement des termes est évidemment le féminisme». [16] **Françoise L'héritier** avait raison de dire que l'inégalité hommes-femmes « est à la base de toutes les

Le « racisme systémique » ou la déviation anti-universaliste de l'antiracisme

discriminations et de tous les racismes, elle a formé le moule dans lequel ils se sont coulés ». (in : Philo mag N°11 pp. 41). Il est effectivement fort probable que la première des différences : le sexe, ait donné lieu à la première des discriminations. Il ne s'agit pas de mise en compétition entre les discriminations, mais d'une ordination génétique. Cela permet au contraire de dénoncer le fait que la lutte contre le sexisme soit sans cesse mise au second plan, comme c'est trop souvent le cas dans les théories intersectionnelles. -Sur ce dernier point lire l'article de **Francine Sporenda** « Féminisme intersectionnel : Antiracisme et Anticapitalisme au service de la domination masculine ». [17] **Naem bestandji** explique le détournement des principes par les frères musulmans : «A la différence des intégristes chrétiens et des salafistes, les Frères Musulmans ne combattent pas frontalement la République et ses principes tels que la laïcité, l'égalité des sexes ou la lutte contre toutes les discriminations. Ils ont une approche plus stratégique et objectivement plus efficace : dans un pays sécularisé tel que le nôtre, ils préfèrent s'approprier nos termes, expressions, valeurs pour les redéfinir et les retourner contre la République. C'est le meilleur moyen d'anesthésier une partie de sa composante pour l'amener à les soutenir, et culpabiliser ceux qui hésitent.». [18] On pensera bien sûr à l'intervention salvatrice d'**Elisabeth Badinter** qui affirmait qu'«il ne faut pas avoir peur de se faire traiter d'islamophobe». Remarquons qu'il ne s'agissait pas de se revendiquer islamophobe, mais de se détourner d'un concept à l'usage biaisé. -Sur « l'islamophobie et les mots du racisme », il est aussi très éclairant de lire l'article d' **Emmanuel Debono** : <http://antiracisme.blog.lemonde.fr/2016/11/18/lislamophobie-et-les-mots-du-racisme/> [19] Il faut lire à ce sujet l'intervention de **Patrick Kessel** : « Hier, nous avons perdu la bataille des mots (...) » - Ouverture du colloque du Comité Laïcité République du 9 décembre 2017, sur l'identité républicaine <http://www.laicite-republique.org/p-kessel-les-principes-memes-de-la-republique-se-trouvent-aujourd-hui-menaces> - **Charles Coutel** s'y réfèrera un peu plus tard dans ce même colloque : « Les mots sont à l'origine du combat. Attachons nous plus que nous l'avons fait à gagner la bataille des mots pour gagner la bataille des idées ». <https://twitter.com/comitelaicite/status/939437214412533760>

1. 
2. 